

SÉANCE ORDINAIRE du 03 SEPTEMBRE 2018

L'An deux mille dix-huit, le trois septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vieilles Maisons Sur Joudry s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Daniel LEROY, Maire.

Date de la convocation : 28 août 2018

Étaient présents : M. MOINEAU Bernard, M. POULET Michel, Mme GODEAU Maryse Adjoints et Mme GREUIN Florence, M. JAQUET Pascal, M. MESNIL David, M. PARMENTIER Denis et M. BRAGUE Robert – Conseillers Municipaux

Absents excusés : M. VILNAT Jacques, FONTAINE Pascal, CASTEL Claude, GAUTHIER Véronique.

Secrétaire : MOINEAU Bernard

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 06 juillet 2018

Cimetière : plantations et choix des matériaux pour refaire les allées

Le Maire indique au Conseil qu'une subvention est accordée pour l'aménagement des allées du cimetière : les travaux doivent débuter avant fin 2018. Présentation par P. Jaquet du projet de plantations pour le cimetière et l'aire de jeux élaboré par la commission « Fleurissement ». Des devis ont été sollicités auprès de plusieurs paysagistes. Le Conseil est favorable sur le principe du projet d'implantation.

Travaux des abords de la salle des fêtes (plantations)

Le Conseil est favorable au projet d'aménagement paysagé des abords de la salle polyvalente présenté par la commission « fleurissement ». Engazonnement à réaliser après les plantations. Décision à prendre après réception de tous les devis demandés.

Mise aux normes de l'éclairage public

Les travaux de rénovation de l'éclairage public ont été réalisés : compteurs changés, lampes remplacées par des LED rue de la Digue et impasse de la Roulotte, à faire en septembre rue du Grand Sauvage. Par ailleurs le réseau d'éclairage public a été étendu rue des Charretiers par l'installation de 5 lampadaires.

Cheminement piétons D88

Le Maire a rencontré le responsable de la DRD Montargis. Afin de sécuriser le déplacement des piétons, et en particuliers des collégiens, le Département propose l'aménagement d'un cheminement piétonnier avec ou sans bordurage. Une autre solution avec glissière bois ou alignement de végétaux sera chiffrée. Par ailleurs la commune va demander au département l'installation d'un radar pédagogique.

Rentrée scolaire

Bilan de la rentrée, point sur les effectifs, les enseignants et le personnel. Information sur la volonté du SIRIS de cuisiner « bio » à la cantine.

Bulletin Municipal 2019

Recherche de sujets : « belle de grignon », cuisine « bio » à l'école, école fleurie...

« Les Trois Ecluses » (EPFLi)

L'EPFLi a formulé un montant d'achat ; c'est l'EPFLi qui est chargé de négocier avec les propriétaires.

Fête « belle de Grignon »

Mesures de sécurité réglementaires prises par la commune : arrêtes, secours, sécurité, stationnements, déviations. Branchement électrique provisoire géré par la commune.

Délib 2018-32 Renouvellement convention mise à disposition personnel administratif – Amandine DENFERT (CC Fen G-commune)

Le Conseil Municipal prend connaissance de la convention proposée par la Communauté de Communes Canaux et Forêt en Gâtinais, convention relative au renouvellement de la mise à disposition de la commune de Vieilles-Maisons d'une assistante administrative à raison de 7h00 hebdomadaires.

Cette convention a pour objet la mise à disposition, auprès de l'employeur d'accueil, d'un salarié, ainsi que l'organisation des relations entre l'employeur signataire et l'employeur d'accueil pendant la durée de la mise à disposition.

Le Conseil Municipal approuve ce renouvellement et autorise le Maire à signer la convention (*annexée à la présente délibération*).

Divers :

Dégradations pont de Grignon : maçonnerie et bordure inox endommagées. Le responsable n'a pas été clairement identifié et l'assurance refusera sans doute de prendre en charge les réparations. Devis envoyés à Communauté de Communes.

Contrôle des poteaux incendie : à voir avec la Com. Com.

Entretien de voirie : D. MESNIL rapporte la demande d'habitants quant à l'entretien des chemins en calcaire. R. BRAGUE questionne quant à l'entretien par le département des accotements de la RD 488 (route de l'Etang des Bois) envahis par des repousses d'acacias.

Récompense champions de pétanque : P. JAQUET demande si une réception peut être organisée en l'honneur des champions de France UFOLEP 2018 – avis favorable du Conseil Municipal – remise d'un bon d'achat de 40€ à chaque joueur concerné - date du 5 octobre à 19h retenue.

Réunion commission « liaison associations » : 19 octobre à 19h00 (salle polyvalente)

Conseil municipal : 12 octobre